



Habilitation électrique : BE Mesurage / HE Mesurage

Chargé d'opérations spécifiques

Durée : 2 jours / 14 heures

Module HT : + 1 jour / 7 heures

Objectifs

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE NF C 18-510.

Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation.

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT et/ou HT.

Appliquer les consignes de sécurité en BT et/ou HT liées aux opérations de mesurage sur des installations électriques ou sur des équipements électriques.

Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : BE Mesurage et/ou HE Mesurage.

Public visé et prérequis

Personnel électricien diagnostiqueur ou vérificateur chargé d'accomplir des opérations de mesurages en basse tension et haute tension sur des installations et des équipements électriques.

- Avoir des connaissances techniques de base en électricité
- Être muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

Recyclage : 2 jours / 14 heures tous les 3 ans.

Nombre de participants : 10 personnes au maximum

Profil Intervenant : Formateur spécialisé dans le recueil UTE NF C 18-510.

Méthode pédagogique

Essentiellement basée sur de la théorie (exposés interactifs, apports de connaissances, vidéo-projection...), mise en pratique éventuelle si le site le permet, sinon sur maquette pédagogique.

QCM de validation.

Programme

1. Théorie (tronc commun n° 1 de la norme)

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, Alternatif et continu, etc.

Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites

Identifier les limites et les zones d'environnement

Décrire le principe d'une habilitation

Donner la définition des symboles d'habilitation

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation

Lister les prescriptions associées aux zones de travail

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, etc.)

Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

2. Théorie (BE Mesurage)

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications.

Nommer les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).

Lister les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification.

Module HTA

La structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).

Les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).

Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.

Les types de postes.

Les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.

Les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Module HTB

Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).

Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).

Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.

Différencier les types de postes.

Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.

Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

3. Pratique

Au moins 2 heures de pratique sur un ouvrage ou une installation-type. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

Évaluation

Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module.

Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

A l'issue de la formation

Attribution finale : Attestation individuelle.

Habilitation : Nous émettons un avis sur l'habilitation devant être délivrée par l'employeur.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur.

V. 07-2020